

Enquêtes auprès des personnes en situation de pauvreté. Étude de faisabilité d'un système de veille sociale au moyen d'indicateurs d'alerte

RGM études et conseil, Les Traversiers et OXALIS

La parole des personnes en situation de pauvreté peut-elle constituer, en tant que telle, la source d'une connaissance nouvelle et étayée pour les acteurs publics ? Parmi les deux équipes commanditées par l'Observatoire pour tenter d'apporter une réponse à cette question, les consultants d'OXALIS de RGM et Les Traversiers ont, au cours de l'année 2009, mobilisé dix groupes de parole en Rhône-Alpes, en partenariat avec des équipes de foyers, CHRS, accueils de jour, centres sociaux, associations d'accompagnement.

La démarche utilisée s'est appuyée sur les concepts de «capabilité» et d'«agentivité» popularisés par Amartya Sen et ses disciples, visant à analyser la pauvreté comme un état multidimensionnel, où le désir et le pouvoir d'agir des personnes sont étroitement liés à leur environnement global. Cette démarche a été étonnamment bien reçue par les participants(es) des groupes de travail et leurs accompagnateurs des établissements sollicités. Ensemble, ils ont apporté de nombreux enseignements sur les vécus actuels de la pauvreté et dégagé des constats communs.

Plus encore, les groupes de parole ont pu montrer comment l'expression collective, au-delà de la connaissance, peut produire de la transformation sociale. De tels résultats esquissent, pour les acteurs publics et notamment l'ONPES, des perspectives nouvelles pour intégrer, à travers les démarches de participation, le renforcement des capacités locales à agir.

Origine et contexte de la commande

Dans le cadre des orientations du Haut Commissariat aux Solidarités actives sur la lutte contre la pauvreté, l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) a engagé un travail de mise à disposition d'un système cohérent de veille sociale. Ce système doit pouvoir mieux comprendre les phénomènes couvrants et émergents à partir du vécu des personnes en situation de pauvreté.

De façon expérimentale, la méthode utilisée s'inspire de l'approche par les *capacités*, issue surtout des travaux d'Amartya Sen et d'Ingrid Robeyns. Dix groupes de parole ont été engagés *via* la démarche animée par l'équipe OXALIS, RGM, Les Traversiers. Les groupes de parole sont composés par soixante-six personnes connaissant ou ayant connu des situations de précarité, de pauvreté et d'exclusion. Ces groupes de parole doivent permettre de tester la faisabilité d'une démarche reproductible de participation au système de veille de l'ONPES, mais aussi d'apporter des données de compréhension sur les mécanismes d'appauvrissement social, anciens et nouveaux.

Par ailleurs, l'étude vise également à tester la transférabilité méthodologique d'une telle approche et à en étudier une possible complémentarité au système global d'indicateurs de la pauvreté. L'État français, dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, s'est engagé en effet à conduire une politique volontariste de réduction de la pauvreté ; d'où la nécessité de proposer de quoi en mesurer les effets.

Les fondements de la démarche

Pour déterminer ses appuis méthodologiques, l'étude s'est tournée vers les courants de pensée plutôt anglo-saxons, réputés pour avoir apporté une manière moins orthodoxe de traiter les phénomènes de pauvreté. Les deux concepts centraux utilisés pour la conduite de cette étude auprès des groupes de parole sont issus de la pensée d'A. Sen : le concept de capacité et celui d'agentivité.

Le concept de capacité

L'approche par les capacités s'intéresse aux libertés réelles, aux capacités d'accomplir certains actes ou d'accéder à certains états ; ces accomplissements sont des relations observables entre les sujets et des biens sociaux, des résultats de « conversion » des biens en accomplissement. Mais ces biens sont tout autant ceux que valorise le sujet, qui comptent pour lui, qu'il a ses raisons de valoriser.

La logique qualitative de cette approche rend son opérationnalisation délicate, notamment au regard du souhait très partagé de production d'informations scientifiques quantifiées et, en particulier, de comparaisons interpersonnelles. Cela rejoint la question de l'usage des indicateurs sociaux dans les politiques publiques, mais aussi l'exploitation possible des descriptions de capacités en termes d'effets d'organisation sociale et d'enchaînements causaux ou du moins contraignants. Les capacités peuvent-elles être vraiment des instruments de mesure comme des leviers de transformation sociale, ou tout du moins de transformation des politiques publiques ?

L'intérêt de cette approche pour l'effectivité des droits représente un enjeu crucial pour le positionnement des opérateurs publics et institutionnels de lutte contre la pauvreté. De fait, l'approche s'inscrit dans l'émergence d'une nouvelle rationalité collective, de délibération publique, de démocratie réelle, voire d'actions collectives « locales ». Elle permet de faire émerger des enjeux pratiques pour les acteurs dans l'accès à leurs droits (droits-buts) – on rencontre ici les questions de la pauvreté politique et les « inégalités délibératives » – et ouvre aux perspectives de la liberté collective réelle et des capacités culturelles pertinentes pour la participation à la coopération sociale et un accomplissement civique des personnes. Dans ce cadre, les inégalités sont reconstructibles comme des exclusions.

Le concept d'agentivité et typologie issue de l'étude

Les figures d'agentivité sont l'expression stylisée de la façon dont une personne comprend, vit et élargit ou non ses capacités face et avec son environnement direct, y compris le groupe de parole. Les personnes sont à même de décrire l'évolution de leurs capacités en termes de pertes et de gains, lesquels peuvent être liés. Ces figures décrivent le rapport que les personnes établissent entre plusieurs « facteurs sociaux de pauvreté » et leur mode de maîtrise de ces facteurs : facteurs déclenchants, facteurs aggravants, facteurs d'exposition, etc. Sur le versant statistique, ces facteurs peuvent être considérés comme des indicateurs (mesure de fréquence).

Ces figures d'agentivité, que l'on peut traduire par « modes de responsabilité », représentent un des résultats majeurs de l'étude avec laquelle nous identifions cinq types principaux d'agentivité :

- **l'agentivité « restauratrice »** des personnes qui cherchent à restaurer une configuration antérieure de capacités, avec un intérêt plutôt instrumental pour les groupes et dispositifs d'action sociale. Parfois, pour les personnes victimes d'addiction, notamment, cette figure d'agentivité prend des allures d'agentivité « réparatrice » lorsqu'il existe une thérapie à caractère médical (cas des participants en groupe d'analyse) ;
- **l'agentivité « unidimensionnelle »** des personnes qui présentent une forme d'obnubilation et de focalisation, notamment sur le travail rémunéré, mais pas seulement, les autres capacités étant « perdues de vue » et l'ensemble des capacités n'étant pas perçu dans son caractère multidimensionnel, une seule dimension d'existence étant identifiée par elle et valorisée comme un « levier » pour toutes les autres ;
- **l'agentivité « adaptative »** des personnes qui s'adaptent à leur pauvreté monétaire et aménagent leurs attentes d'élargissement de capacités pour adopter une existence contrainte. Cette figure convient aussi aux stratégies de compensation qui se manifestent par des contre-conduites (refus d'activer ses droits) ;
- **l'agentivité « expansive »**, à l'inverse de la précédente, caractérise des personnes qui élargissent leurs capacités dans et avec les groupes auxquels elles appartiennent, comme autant de groupes de transformation. Elles souhaitent démontrer leur aptitude à accéder au logement, à l'emploi, à la vie familiale

comme tout un chacun. Combinaison possible avec l'agentivité «réparatrice» pour les mêmes raisons qu'au premier point ;

- **l'agentivité «revendicatrice»**, au-delà de la dimension expansive, concerne des personnes qui développent avec les groupes une capacité de parole et forment un projet collectif alternatif à ceux qui sont promus par les institutions, le cadre social, le cadre de vie. Elles cherchent ainsi des formes d'expression communes en vue d'une action de type plutôt militant.

Nous ne sommes pas ici exhaustifs puisqu'il s'agit de types, de regroupements de situations et de comportements proches les uns des autres. Remarquons que ces types d'agentivité peuvent être motivés par ou réagir à une éthique implicite ou explicite pratiquée par les personnes elles-mêmes et dans les structures porteuses des groupes, l'action publique n'échappant pas à ces influences. L'intérêt de la méthode proposée est de s'attacher à la dimension longitudinale que les personnes donnent elles-mêmes pour l'appréciation qu'elles font de leur perte ou déficience de capacités. Cela permet de restituer de manière différente, bien plus relative aux interactions, une lecture de la pauvreté propre à chaque groupe.

Le cadre général de la démarche

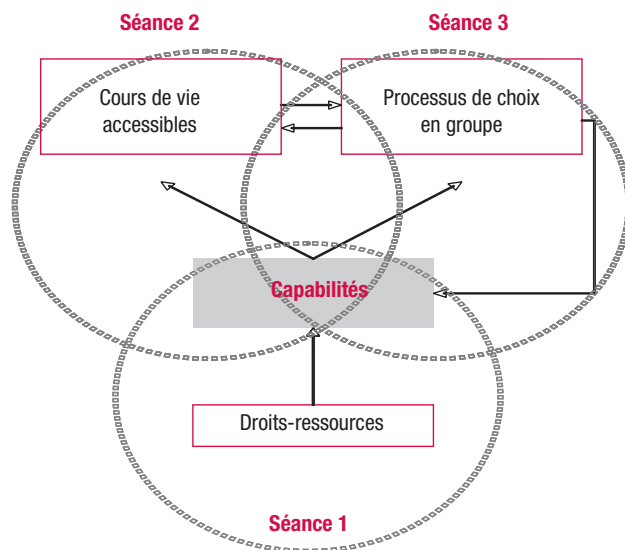
L'animation des groupes de parole s'est organisée autour des trois «sessions» suivantes (graphique 1) :

Lors de la première session, les participants s'emparent d'un outil d'auto-examen pour préciser dans chaque dimension de bien-être des éléments monographiques clés en termes de pertes de capacités. Les capacités sont exprimées au travers de l'«agir» : «pouvoir-faire», «devoir-faire», «vouloir-faire», cela pour éviter de faire abstraction des fonctionnements accessibles ou perdus par les personnes. Les «pouvoir-faire» sont rapportés à des causes et des raisons de pertes. Les pouvoir-faire actuels sont repérés au travers de pouvoir-faire «courants» mais surtout d'un pouvoir-faire «de référence» dans le domaine, qui indique la capacité la plus fortement valorisée par la personne dans la dimension de bien-être concernée.

Lors de la deuxième session d'auto-examen, les participants confrontent chacun pour soi les pouvoir-faire accessibles (immédiatement ou non) qu'ils valorisent et ce qui peut contribuer à leur accessibilité. Ils identifient ainsi des ordres de priorité dans leurs préférences et hiérarchisent leurs raisons. Quand ce travail est mené plus largement dans le groupe, si la maturité du groupe est suffisante, les objectifs d'accès à des pouvoir-faire valorisés sont confrontés entre participants, voire critiqués, ce qui fait émerger une dimension du groupe importante pour la formation des préférences individuelles. L'intervenant remet aussi à cette occasion les restitutions aux intéressés.

Lors de la troisième session, les participants s'emparent du fonctionnement de leur groupe et confrontent leurs raisons de valoriser des modes de fonctionnement et surtout de délibération au sein du groupe. Une restitution globale est alors faite, comprenant des restitutions concernant les autres groupes et le positionnement des parties prenantes, point qui soulève aussi des débats relevant de la dimension civique du bien-être qui nous intéresse.

Graphique 1



Les enseignements marquants tirés de l'enquête

Champ de l'enquête auprès des dix groupes de parole

La finalité de l'étude est d'étudier la possibilité de recueillir des éléments substantiels et objectivables sur le vécu des personnes en situation de pauvreté ou de précarité. Mais, en plus d'être reproductible, la commande prévoit que la méthode à expérimenter doit démontrer sa capacité à identifier des « phénomènes émergents ». En l'occurrence, le terme « émergent » convient mal au stade actuel des connaissances sur la pauvreté, car cette étude n'observe pas vraiment de nouveaux phénomènes de pauvreté, ni de nouvelles catégories sociologiques de population. En revanche, l'étude apporte bien des éléments de compréhension sur les manières d'agir et de penser à l'intérieur des sphères de pauvreté ou de précarité. L'émergent repose donc sur la construction de nos configurations qui a volontairement laissé aux enquêtés la possibilité de se positionner eux-mêmes parmi les dimensions de notre grille des capacités inspirée d'Ingrid Robeyns (au démarrage). L'auto-examen est une option qui permet de s'éloigner des techniques déductives, peu enclines d'ailleurs à observer des phénomènes émergents ; si ce n'est par l'importance des écarts ou l'évolution des volumétries entre variables. Cette forme d'autodétermination utilisée par l'enquête a plutôt convenu au postulat qui implique d'articuler les entretiens autour des concepts de « liberté », de « choix » (intentionnel ou contraint) et de « bien-être » pour aboutir à la question centrale suivante : de quoi se composent les capacités minimales, acceptables ou de base, du côté des pauvres et des précaires ? Et sur quoi reposent-elles en termes de capital (moyens) et de processus (stratégie) ?

Le groupe de parole, qu'est-ce à dire ?

Nous assistons à une part importante de la place prise par les groupes de parole dans des sites extrêmement divers : de l'hôpital aux maisons de retraite, des établissements sociaux aux foyers pour immigrés, du collège aux centres de formation... Ainsi, les groupes de parole apporteraient une réponse plutôt standard aux interrogations, souffrances, troubles ou malaises contemporains. Rarement utilisés comme un outil de recherche en soi, les groupes de parole sont un moyen qui paraît «traiter» toute problématique d'ordre psychique ou social. Notre catégorisation procède donc à une différenciation claire entre (1) groupe de parole et (2) groupe d'analyse, voire (3) groupe de dialogue au sens où cette dernière formule repose sur une méthode de concertation dont la vocation est de servir le changement¹.

Présentation de l'échantillon des dix groupes de parole

L'étude confirme qu'il est possible de détourner certains groupes de parole de leur finalité de départ : nous les appelons les «groupes permanents». Quatre groupes de parole de l'étude correspondent à cette définition : le premier est porté par le Secours Catholique de Chambéry (Savoie), le deuxième est un ancien groupe pilote RSA porté par la communauté d'agglomération et deux centres sociaux de Bourg-en-Bresse (Ain), le troisième est porté par les usagers eux-mêmes au travers de leur association Entr'actifs à Voiron (Isère), tandis que le dernier groupe de parole émane d'un groupe d'art-thérapie au CHRS Diaconat à Allex (Drôme).

Les six autres groupes de parole ont été constitués pour l'étude et avec l'aide de différents organismes sociaux chargés de l'hébergement ou de l'urgence sociale : nous les appelons les «groupes temporaires». La constitution de ces six groupes compense une prospection restée infructueuse après avoir sollicité une douzaine d'établissements réputés pour leurs groupes de parole.

Rappelons que la nature de l'étude, plutôt «exploratoire», ne contraint pas la méthode à appliquer des critères rigoureux de représentativité. Néanmoins, il se trouve qu'au terme de l'échantillonnage les dix groupes de parole de l'étude rassemblent un éventail varié de personnes suffisamment illustratives des situations de pauvreté et de précarité avec des histoires relevant des logiques de survie ou d'insertion. Au total, 66 personnes ont participé à l'étude.

Le positionnement des dix groupes de parole de l'enquête

Toujours inspiré par l'approche d'A. Sen, le tableau a été construit en vue de distinguer deux familles de droits, à savoir les droits-opportunités (ressources et droits, buts), constitutifs des droits acquis, à acquérir ou à conquérir et que les personnes peuvent convertir en fonctionnements réels, d'une part, et en «droits-procédures», d'autre part, constitutifs des fonctionnements sociaux ou collectifs que les personnes valorisent, à commencer par la capacité de prise de parole, mais pouvant aller jusqu'à la capacité de participer à des délibérations publiques.

1. Sauvage P. (dir.), 2002, *Accès aux droits : quelles améliorations*, MRE, Lyon, mai.

Tableau

Collectif en soutien de l'individu	L'individu en soutien du collectif
Droits-ressources	Droits-buts
Prise de parole (« Voice »)	Droits-procédures

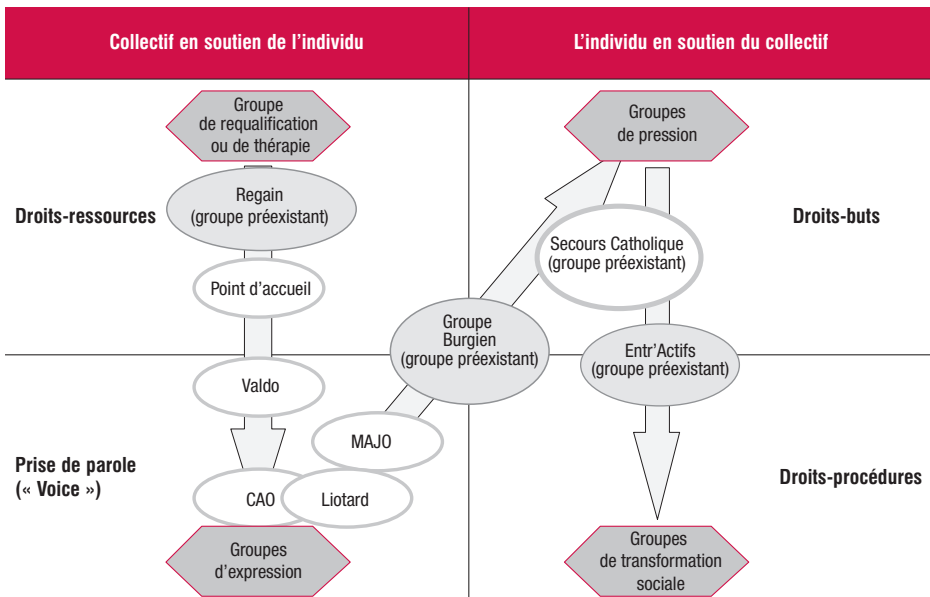
L'étude propose cette matrice pour caractériser les propos recueillis auprès de personnes pour formuler des gains de capacités qui dépendent de la participation au groupe. Ce travail réclame d'être réalisé dans des groupes déjà aut centrés et portés pour être mené à bien.

Le propos des personnes se distribue dans les quatre cases de la matrice, de sorte que l'on peut, à l'issue d'une séance de groupe, caractériser la situation du groupe par rapport aux personnes qui y participent. Il est remarquable que les personnes valorisent explicitement des modes de fonctionnement du groupe et de la société et ne se concentrent pas sur les seuls objectifs d'acquisition et de conversion de droits. Ce mécanisme d'élargissement est formalisé par la constitution d'un premier essai de référentiel des capacités face à la pauvreté (voir plus loin).

C'est donc ainsi que l'étude est parvenue à construire, aux écarts près entre les membres des groupes par rapport au positionnement du groupe, une trajectoire générale de développement des groupes de parole (graphique 2).

Graphique 2

Trajectoire générale de développement des groupes de parole



Cette illustration du rapport entre l'individu et le groupe de parole permet de relever deux impacts en matière d'évolution combinée des capacités: individuelles/collectives. À l'inverse des «droits-ressources» que les individus sont amenés à acquérir pour eux-mêmes, les «droits-buts» sont ceux que l'individu peut conquérir à condition de s'unir à d'autres, dans un groupe ou plus largement dans l'environnement social. Et à l'inverse des droits à la parole, que les groupes favorisent sans doute, mais qui sont centrés sur les personnes, des «droits-processus» plus élaborés sont pointés par les participants des groupes, soit que leur groupe leur paraisse être l'espace où ils peuvent les développer, soit que l'environnement social est abordé par eux à partir des groupes comme pouvant porter ces modes de fonctionnement collectifs valorisés.

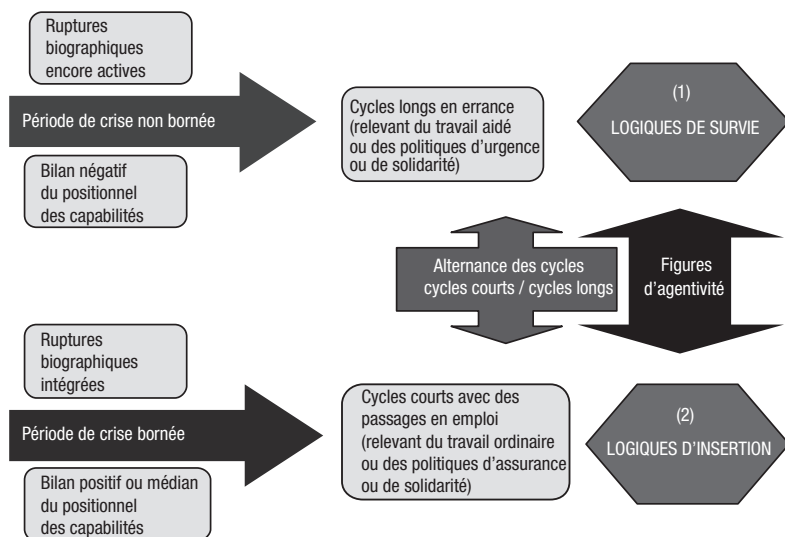
Les cycles de vie en œuvre autour de la pauvreté

Pour saisir le caractère cyclique de la pauvreté, l'analyse s'attarde sur le croisement de plusieurs composantes, au titre des symptômes d'appauvrissement variables :

- la durée des périodes de «crise»: cycle long supérieur à 5 ans, cycle court inférieur à 5 ans;
- le type de statut (socio-juridique): pas de statut (urgence)/solidarité (RSA, AAH, etc.)/ assurance (maladie, chômage, retraite)/ travail (emploi aidé/emploi ordinaire)/ formation (stagiaire);
- l'état de vitalité des ruptures: (encore) actives ou (déjà) intégrées;
- le bilan des capacités: plutôt négatif (pertes)/ plutôt positif (gains).

Graphique 3

Les cycles de pauvreté tirés de l'étude



Le schéma des cycles de pauvreté (graphique 3) ambitionne d'expliquer la manière dont les situations de pauvreté sont à l'œuvre de façon longitudinale et en croisant trois types de variables : biographiques (ruptures), sociales (capabilités) et socio-juridiques (statuts). Le relevé des correspondances les plus constantes permet de dégager deux grandes sous-populations parmi les participants aux groupes de parole de l'enquête : celle qui exprime des logiques de « survie » et celle qui exprime des logiques d'« insertion » ; tandis que le risque de pauvreté (aggravation ou retour) en constitue bien sûr le critère commun.

Caractéristiques de la sous-population qui exprime des logiques de survie

Participants/groupes. Le profil des individus en logique de survie correspond à celui des participants aux groupes de parole temporaires que nous avons constitués pour les besoins de l'enquête. En dehors du groupe des femmes sans abri et de celui des jeunes en foyer, la plupart des participants était plutôt des « vétérans ». Car malgré un passé douloureux d'une vie d'errance parsemée de rejets et de privations vitales (alimentation, santé, abri chauffé), au moment de l'enquête, tous présentaient des parcours de sortie de crise assez prometteurs, avec surtout une meilleure gestion de leurs capacités : reprise de confiance en soi, réaffiliation administrative (ouverture des droits), engagement dans un protocole de soins, réaffiliation conjugale ou familiale quand il y a des enfants à charge, volonté de s'installer dans un logement fixe, de s'occuper de soi et de son devenir ; bref, il est question du passage que nous qualifions d'une étape de « droits-ressources » vers une étape de « droits-buts » et dont le processus vise le changement de situation pour la personne (cf. notre référentiel d'élargissement des capacités). Mais, contrairement à notre seconde sous-population, la transformation n'est pas totalement achevée, elle est juste engagée.

Durée des cycles de pauvreté. De l'analyse longitudinale des discours, il ressort des durées relativement longues pour borner les périodes de crise, à vivre dans la rue avec quelques subsides tirés des services d'urgence ou de la mendicité. Ce genre de période marque des biographies sur des durées généralement égales ou supérieures à cinq années : l'étude retient une fréquence des durées entre neuf ans et treize ans pour les personnes qui rencontrent un cumul d'événements excluants : détention, délinquance, expulsion, placement en famille d'accueil, sans domicile, séparations conjugales ou familiales, addictions, perte d'emploi, pour les principaux. En outre, on retient aussi des cas beaucoup plus marqués où les personnes n'ont pas réussi à borner leurs périodes de crise. Il s'agit d'une espèce d'état permanent. Ces personnes n'étaient pas encore parvenues à intégrer les ruptures dans leur histoire de vie au moment de l'enquête, et pour l'une d'entre elles la méthode ne convenait pas du tout.

Facteurs de pauvreté/enracinement du nœud biographique. Pour eux, les addictions prononcées (alcool, en général) et les tentatives de suicide (deux passages à l'acte durant l'enquête) sont le point commun d'un état dépressif extrême.

Du côté des anciens détenus, le principe (malheureux) de la «double peine» provoque des difficultés d'insertion considérables, tant sur le plan privé que sur le plan professionnel; sans parler des séquelles d'un enfermement de longue durée: de deux ans à neuf ans pour notre échantillon, et avec des récidives quand la sortie est mal préparée. Les facteurs d'exposition ne sont donc pas négligeables dans l'étude des risques de pauvreté car ils renvoient à des rejets ou des discriminations pour lesquels les individus ont peu de prise: comment parler de ses expériences de vie (détenue, addiction, prostitution, sans domicile, homosexualité, etc.) auprès des siens, d'un intervenant social ou d'un employeur? Il ne leur est pas facile, en effet, de justifier ces temps où les réalisations sont en berne durant plusieurs années.

En termes de capacités, les facteurs sociaux (tirés de leur environnement) influencent fortement le cours de la vie. De façon constante d'un individu à l'autre, cette sous-population (en logique de survie) présente des enchaînements d'appauvrissement avec peu de défaillance. Pour les personnes en ménage, la cellule conjugale ne résiste pas à l'accumulation des ennuis: menaces professionnelles, impayés, décès d'un proche ou grave maladie du conjoint, habitude de l'alcool avec les collègues de travail, etc. Dans les premiers temps, la séparation conjugale engendre des configurations de capacités de type «unidimensionnel» durant laquelle le pire peut arriver. On constate que ce processus d'appauvrissement n'épargne personne, quel que soit l'âge (dont une aggravation chez les personnes âgées), le sexe, l'emploi occupé (chef infirmier, chef d'entreprise, directeur des affaires économiques, ouvrier qualifié, etc.), le niveau de diplôme, voire le contexte familial durant l'enfance (pour les orphelins). Pour les célibataires, c'est la cellule parentale qui va différer l'arrivée des ennuis vécus par la personne. Mais l'affection ne suffit pas et, pour les cas de l'étude, les parents ou les frères et sœurs parviennent tout juste à retarder l'échéance de l'irréversible, c'est-à-dire la rupture des amarrages familiaux. Les personnes nous en parlent comme d'une contrainte, un choix par défaut rendu obligatoire pour s'arranger une «deuxième chance». Après avoir subi l'agacement de la famille et les affronts du voisinage, le changement de ville s'impose; tout comme s'impose, par la suite, la nécessité de chercher des subsides. L'objectif est donc d'assurer sa survie dans une ville où l'on ne connaît personne. Livrés à eux-mêmes, sans réseaux fiables, et dans un état de fragilité morale, il arrive que des déviations surviennent: suicide, délinquance, braquage, vol à la tire, passage aux drogues dures (héroïne), prostitution, violence, etc.

Pour eux, les facteurs de sortie de crise sont les mêmes que ceux qui ont déclenché le processus d'appauvrissement. Les individus parviennent à reconstituer leurs droits-ressources en atténuant ou en supprimant les points saillants de leur périple: se soigner, s'alimenter convenablement, se loger, éviter les expositions mortelles aux intempéries de l'hiver et de l'été, se réinscrire au RSA (nouveau RMI), récupérer ses meubles ou d'autres biens (après expulsion), revoir ses enfants, ses parents, reprendre un emploi ou s'engager dans une formation, etc. À notre avis, deux conditions sont à réunir pour espérer une réinstallation sociale stable: (1) que

les réponses de l'action sociale soient calibrées sur des durées plus longues de prise en charge et (2) que les prestations sociales s'intéressent davantage aux facteurs d'appauvrissement de la personne. Pourquoi n'est-ce pas pratiqué ? Nous verrons plus loin, dans le paragraphe sur les éléments communs, que les intervenants sociaux évitent d'aborder les besoins pour lesquels ils n'auront pas de réponse : entrée en soin psychiatrique, entrée en cure de désintoxication, permanence et régularité du versement des allocations, accompagnement physique aux guichets et chez des employeurs, entre autres. Il ne s'agit pas que d'un manque de moyens. Les structures partenaires de l'étude reconnaissent qu'il faudrait aussi revoir la posture des prises en charge du côté des intervenants et des bénévoles en contact avec le public ; notamment pour qu'elle soit davantage aidante, éviter l'effet clientélisme et atténuer le sentiment de contrôle social. Mais cet aveu ne va pas de soi, car il implique d'utiliser autrement la parole des publics. Dans une des structures partenaires de l'enquête, la direction n'a pas voulu reconnaître la parole des résidents au moment de la restitution.

Caractéristiques de la sous-population qui exprime des logiques d'insertion

Participants/groupes. Le profil des individus en logique d'insertion correspond à celui des participants aux groupes de parole permanents que nous avons sollicités pour les besoins de l'enquête. Néanmoins, du point de vue des agentivités, il n'existe pas foncièrement de distinction plus importante que celle du groupe de parole dans sa capacité à servir les intérêts individuels. Contrairement aux autres, ces groupes de parole étant territorialisés (avec une relative reconnaissance par les pouvoirs publics), les participants y trouvent des ressources de « transformation ». Au-delà du caractère différé de l'impact de leur action, ce profil de groupe influence plus directement les capacités du participant, car, pour défendre une cause (collective), il faut d'abord savoir se défendre ; et si possible avec des résultats. Alors que le public en logique de survie parvient péniblement à gagner des droits-buts, cette population en logique d'insertion maîtrise relativement bien le mécanisme de ses droits-ressources. C'est pourquoi leur parole évoque davantage des postures plutôt expansives et revendicatives, de façon plus normée (accès aux biens premiers).

Durée des cycles de pauvreté. De l'analyse longitudinale des discours, il ressort des durées beaucoup plus courtes pour borner les périodes de crise, à vivre de façon précaire les changements de situation : emploi/chômage, coûts partagés (en ménage)/célibat, assuré/non assuré, etc. Ce genre de période marque des biographies sur des durées généralement égales ou inférieures à cinq années : c'est le temps qu'il faut pour sortir du RSA (solidarité) à partir de la date d'entrée. Enfin, contrairement aux précédents, les participants à l'enquête réussissent tous à borner leurs périodes de crise mais celles-ci sont plus nombreuses car les entrées/sorties en allocations dépendent fortement des aléas de l'emploi. La surreprésentation naturelle de femmes seules et de mères dans ces groupes préexistants de l'étude témoigne de la dureté du marché envers elles : reprise de poste compliquée après une maternité, discrimination à l'emploi sur des postes plutôt réservés aux hommes,

manque de disponibilité pour des horaires atypiques, pas de garderie abordable, etc.

Facteurs de pauvreté/enracinement du nœud biographique. Pour eux, l'enracinement des ruptures est beaucoup plus fluctuant car les heurts dans la biographie sont permanents (allocation partielle) ou menacent de façon permanente (effet de seuil des prestations sociales). Tout comme le public précédent, les facteurs d'exposition renvoient aussi à des rejets ou des discriminations directement liés à des critères biologiques ou ethniques : trop jeune, trop vieux, femme avec enfants à charge, voire femme uniquement, étranger ou issu de l'immigration, handicapé, entre autres. Plus enclines à solliciter les services sociaux, les personnes s'efforcent de conserver une stabilité de leurs droits-ressources tout en essayant d'envisager un avenir plus sécurisé (droits-buts et transformation). Mais, pour les participants à l'enquête, il s'agit surtout d'éviter un appauvrissement trop prononcé qui conduirait à l'expulsion, au retrait des enfants ou à la suspension des allocations ; même si habituellement les trois sanctions surviennent concomitamment dès qu'il n'y a plus de revenus tirés du travail ou de l'assurance (chômage, arrêt maladie, retraite, etc.).

Les facteurs sociaux liés au risque de pauvreté relèvent donc du type de précarité vécu. Dans le cas des travailleurs pauvres, notamment, l'équilibre de vie dépend fortement de la manière dont la personne réussit à anticiper les imperfections du système de prise en charge. Ces imperfections se manifestent par des carences de revenus occasionnées par des changements de statut. Par exemple, avec l'entrée au RSA, il arrive que l'allocation soit versée avec deux à trois mois de retard quand le dossier vient de l'assurance chômage ; même chose pour le versement de l'allocation chômage après une perte d'emploi. Comme nous le verrons plus loin, il nous semble que l'origine du problème provient de l'absence d'un statut unique pour les personnes en parcours : comment parvenir à lisser les revenus, de mois en mois, et quelle que soit la situation (en emploi partiel, en formation, au chômage, en soins...), sans quoi les aspirations restent bloquées ou peu ambitieuses, en lien avec notre figure d'agentivité « adaptative ». Cela étant, ce statut unique pour les personnes en parcours ne suffirait pas à tout régler. La qualification ou le diplôme sont des critères non négligeables pour maintenir l'équilibre avec des prestations sociales en complément. Changer d'entreprise ou changer d'emploi implique de plus en plus de périodes formatives : préparation au métier ou intégration au poste. Or, non seulement ces populations sont peu diplômées (effet de génération), mais les conditions pour y accéder entraînent vite des découragements et des abandons qui deviennent préjudiciables dans la recherche d'un travail rémunéré.

Caractéristiques communes aux deux sous-populations à risque

Malgré des distinctions notoires entre une logique de survie et une logique d'insertion, dans la réalité, les personnes alternent des passages de l'une vers l'autre. La frontière est ouverte et les points de passage sont nombreux !

Quel que soit le statut de la personne – en emploi, au chômage, en soins ou en formation –, le changement d'étape occasionne régulièrement des carences de revenu qu'il est difficile d'anticiper lorsqu'il n'y a pas d'épargne. Or, l'endettement

est caractéristique de ces publics ; ce qui renvoie aussi aux droits bancaires pour les indigents. Mais retenons d'abord l'absence de statut unique pour les personnes en parcours.

C'est pourquoi les figures d'agentivité peuvent également se combiner. C'est le cas entre l'agentivité « adaptative » et l'agentivité « expansive » de notre modèle d'analyse (par les capacités). En effet, nombre de participants à l'enquête s'emploient à s'accommoder de leur précarité tout en espérant s'en éloigner définitivement un jour.

L'isolement est un facteur aggravant assez efficace pour entretenir une situation de pauvreté ou de précarité : manque de réseau, détachement des proches, séparation conjugale... La conséquence d'un passage au célibat se traduit par un doublement des charges au quotidien, puis par des impayés (coûts non partagés).

L'effet de seuil des couvertures sociales engendre des suspensions de droits qui, à leur tour, occasionnent des interruptions néfastes de prise en charge. Malgré le plébiscite de la CMU, nos interlocuteurs regrettent devoir abandonner des soins lorsque les traitements sont en cours : cas pour le dentaire, les cures de sevrage, voire les accompagnements postcure quand ils existent (offre peu répandue malgré son efficacité à empêcher la rechute). L'idée serait d'introduire davantage d'évaluation sociale (travailleurs sociaux) dans des cas limites de suspension (dépassement d'une vingtaine d'euros, par exemple) et pour permettre à la personne d'achever correctement ses soins.

Le pouvoir d'achat n'est plus la première préoccupation quand les personnes se sont habituées à leur précarité. Néanmoins, le manque d'argent reste le facteur le plus aggravant et le plus directement lié au risque de pauvreté.

En premier lieu, durant l'enquête, les personnes ont tenu à parler de leur dignité et du manque de respect aux guichets. C'est une forme de discrimination répandue à tous les niveaux, y compris dans les structures dédiées à leur prise en charge. Il est reproché des attitudes condescendantes, des dérives clientélistes et des évitements de procédures pour ralentir ou interdire l'ouverture des droits (cas des réfugiés ou des migrants mineurs qui sont amalgamés aux étrangers irréguliers).

Enfin, l'absence de logement est un vecteur d'appauvrissement global à ne pas négliger. Sans logement, non seulement la sécurité n'est pas assurée et les employeurs sont beaucoup plus méfiants mais, pour les parents, il devient impossible de recevoir leurs enfants.

Conclusion : pour une méthodologie des capacités

Apports et limites de la méthode pour étudier la pauvreté et ses phénomènes émergents

Une approche directe centrée sur l'agentivité de la personne en situation de pauvreté

L'approche de la pauvreté et de l'exclusion sociale ici mise en œuvre est directe et multidimensionnelle. Les auto-examens sont pratiqués par les participants sur un mode semi-directif, ce qui a pu achopper au début de l'exercice. Nous avons cons-

taté pourtant un bon niveau d'appropriation de l'outil quoi qu'il en soit de sa « sévérité ». Ce point est important à apprécier dans la mesure où le processus d'acquisition de données n'est pas séparé du processus par lequel ces données sont réappropriées par les personnes concernées pour leur propre « gouverne ».

Depuis l'analyse longitudinale, il apparaît que la pauvreté monétaire est plutôt un phénomène aval par rapport à d'autres facteurs jouant le rôle plus en amont, comme les difficultés de santé, de symptômes et de causes qui s'enchaînent. L'apport de la méthode ici présentée est de ne pas se situer dans le seul regard « clinique » de la pauvreté, mais d'appréhender comment les personnes font face aux événements qui affectent leur cours de vie, comment une raison d'agir ou d'être identifiable dans une dimension de leur existence peut jouer un rôle régulateur, voire adaptatif, ou aggravateur de vulnérabilité. Des causes peuvent être pointées par les personnes comme des déclencheurs, mais l'auto-examen révèle combien de telles causes ne jouent pas systématiquement un rôle mécanique ni ne se réduisent à un rapport stimulus-réponse. Cela dit, certains enchaînements de causes ou de raisons sont identifiables dans les résultats d'auto-examen. Dans ce cadre, nous avons pu déceler le poids déterminant des facteurs relevant du bien-être mental (ce qui peut être induit par la méthode, nous le reconnaissons) et des relations familiales ou amicales, l'isolement étant un sujet d'angoisse majeur.

Apports mais aussi limites de la méthode avec l'approche par la « liberté-processus »

Dans la mesure où certains groupes avaient un niveau de maturité et de cohésion suffisant, la dernière partie de l'étude des capacités a pu être menée et faire émerger les enjeux de pauvreté « politique », *a contrario* l'importance manifeste de fonctionnements dont participent les personnes et qui leur offrent l'accès à des choix collectifs, des modes de délibération et des objectifs d'action collective.

Une méthode à approfondir pour permettre de mesurer réellement la pauvreté

Les membres de l'ONPES l'ont eux-mêmes constaté lors de la journée de restitution nationale de l'étude, en présence de représentants des différents groupes : l'approche utilisée ici remet assez fortement en cause la conception même de la pauvreté telle qu'elle est mobilisée par l'Observatoire et ses partenaires pour en approcher la mesure. L'enjeu n'est en effet pas uniquement de produire un appareil de mesure qui soit extérieur au phénomène mesuré ; il s'agit, par la démarche des groupes de parole, et en s'appuyant sur les concepts certes lourds et indigestes de capacité et d'agentivité, de donner la possibilité aux membres des groupes eux-mêmes de mesurer autant que d'agir. Intervenant comme participants sont objets autant qu'acteurs de la relation avec la pauvreté.

En termes de mesure multidimensionnelle de la pauvreté, la méthode des capacités est restée jusqu'à présent en retrait. Avec succès, des supports ont été conçus pour les besoins de l'enquête. Sous la forme de plusieurs fiches individuelles à remplir soi-même et sous la forme d'une schématisation en étoile pour établir le bilan des

capabilités ; le tout en s'inspirant du référentiel des quatorze dimensions de Robeyns. Les commentaires qui précèdent orientent vers une métrique d'agentivité à valider.

La méthode est transférable quelle que soit la maturité du groupe de parole

L'intérêt de la méthode est de greffer et faire « monter » des auto-examens dans la dynamique d'un groupe. La méthode a été testée, aux variantes de support près, dans des groupes constitués *ad hoc*, dans des groupes en cours de constitution par une institution porteuse et dans des groupes matures en termes de dynamique de groupe, voire de construction statutaire.

Il ressort que la méthode proposée est jugée efficace en termes d'animation et d'action collective, par les représentants des institutions porteuses comme par les participants des groupes plus autocentrés. Ce point mérite d'être porté à la connaissance du Haut Commissariat aux Solidarités actives, dont le dispositif RSA comporte la création d'une instance « pluridisciplinaire ». Cette instance pourrait être adossée à un groupe de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dont la dynamique serait structurée spécifiquement, plutôt en appui de la démarche participative d'amélioration de la qualité du dispositif que fusionnée à cette dernière.

L'apport de la méthode nous semble être celui de « synchroniser » un réseau de groupes de personnes en situation de pauvreté autour d'un pack méthodologique (à développer) qui ne réclame presque aucune uniformité dans la dynamique des groupes.

Pour une mesure dynamique de la pauvreté à travers les groupes de parole

Un autre référentiel d'observation à élaborer, sans exclure le référentiel statistique

Donner la parole à des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale permet de confirmer, d'illustrer, d'actualiser la base d'enquête, en pointant non seulement des risques sociaux connus (souffrance psychique, activité réduite, etc.) ou émergent, mais aussi des logiques d'acteur, indissociablement individuelles et collectives.

Ainsi ont été repérées des logiques de « contre-conduite », irréductibles au refus des devoirs liés à l'aide publique, que l'on peut assimiler à un rejet (avec amertume ou désespoir) de l'activation en œuvre du côté des pouvoirs publics.

Par ailleurs, les figures « d'agentivité », que l'on peut traduire dans notre culture continentale par « modes de responsabilité », telles que tirées de l'étude, illustrent aussi des tensions avec l'intervention sociale. Malgré la volonté des individus, le cloisonnement des compétences provoque des parcours heurtés et tellement séquencés qu'il entraîne des découragements à répétition, appauvrissant d'autant les capacités de la personne qui « lutte » pour maintenir ou pour transformer son existence. D'où notre proposition de réfléchir à la création d'un statut pour les personnes en parcours.

Se constitue ainsi un référentiel, relativement nouveau pour notre culture continentale, un référentiel qui s'intéresse aux logiques d'acteurs, dont le mode de mobi-

lisation du «capital social», que les acteurs peuvent ou non exploiter, de manière à aller plus loin que les constats du facteur réputé crucial d'isolement et de souffrance psychique. Ainsi, l'étude met en exergue des facteurs «cachés» ou «aggravants» à l'appauvrissement des capacités tels que le clientélisme ou les attitudes condescendantes aux guichets ou dans les associations et qui renvoient, par exemple, à la nécessité de se travestir en «personne mal vêtue qui sent mauvais» pour obtenir des subsides. À ce stade d'intériorisation, les mesures contre les discriminations sont appelées à prendre de l'ampleur ! Malgré leurs addictions ou leurs déviances (symptômes d'une pauvreté désœuvrée), les individus sont d'abord en quête de reconnaissance de leur pouvoir d'agir permettant de dépasser ce qui est appréhendé en pratique par beaucoup comme relevant d'une logique de «contrôle social».

Il n'y a pas d'opposition entre le qualitatif-subjectif et le quantitatif-populationnel. L'analyse de la parole ne conduit pas seulement à cibler des phénomènes, mais aussi à approfondir les questions de capital social et culturel mobilisées par les personnes pour construire leur position sociale.

Un étayage scientifique à développer

L'étayage scientifique de l'approche par les capacités doit être renforcé pour maintenir le meilleur équilibre entre ce qui est subi (les risques sociaux et l'exposition à ces risques) et ce dont on est responsable (les modes de gestion active des risques sociaux qui peuvent s'appuyer sur des protections sociales, ceux-ci ne constituant pas par eux-mêmes des indicateurs de gestion active). Les cours de vie des personnes se constituent sous une forme dynamique entre ces deux pôles, à une échelle plus large que l'instant de l'enquête à condition de saisir des capacités dans la durée, selon l'échelle que leur donnent les personnes tout en prenant en compte l'échelle de temps donnée par l'enquête (une année, pour saisir des facteurs émergents liés à la récession économique). Cette posture présente des risques de mauvaise interprétation car, sans connaître les concepts de «capabilité» et d'«agentivité», ainsi que leurs faux amis, les détracteurs peuvent reprocher des restitutions trop «individualisantes». Or la démarche proposée s'attache au sens (satisfait ou pas) que les individus tirent des conséquences de leurs actes et dont les causes sont d'origine extérieure. En philosophie morale, on retrouve ce rapport entre le champ des raisons et le champ des causes.

Il reste aussi à développer cet étayage dans le sens de la «longitudinalité», à l'instar des travaux menés dans le champ de l'emploi (cf. le colloque du CÉREQ de 2008 qui pointe plutôt l'emploi).

Un étayage méthodologique à offrir aux opérateurs publics et associatifs

Il est remarquable que les personnes en situation de pauvreté et les groupes même construits pour l'enquête aient pu s'approprier cette méthode en si peu de temps (l'été). Elle reste à développer pour elle-même, mais aussi dans le sens d'une fédération de méthodes opérationnelles pouvant renforcer l'intervention sociale. Par ailleurs, les «groupes de parole» ne sont pas seulement des lieux de prise de parole (*capability for voice*), mais aussi des lieux de confrontation et de renforcement des capacités.

Cela pourrait fournir un objectif de mission pour l'ONPES : devenir un lieu ressource pour les méthodes d'action collective concernant les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, mais aussi un lieu de préparation et d'évaluation des politiques pour ces publics, du moins sous l'angle des capacités des personnes.

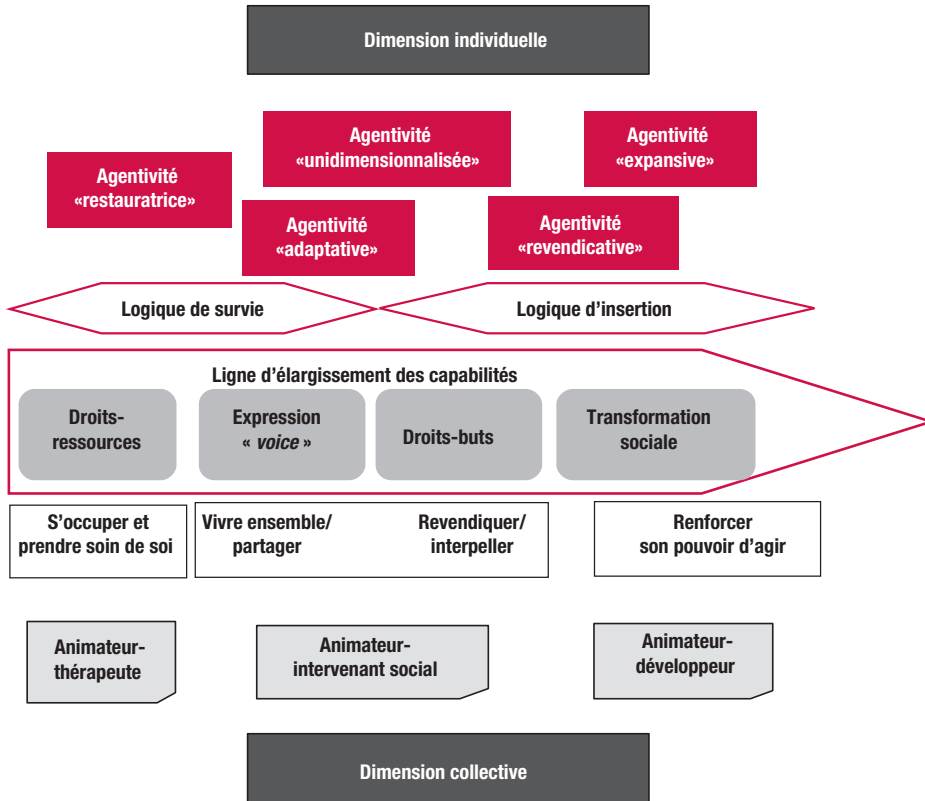
Cependant, la particularité des matériaux à recueillir réclame des conditions particulières de diffusion de la méthode car, malgré son apparente facilité d'usage, il est arrivé que des personnes supportent mal l'exercice (passages à l'acte) et qu'une structure n'accepte pas la parole de ses résidents (obligation de rédiger un démenti dans un cas). Mais l'expérience avec dix groupes de parole et près de soixante-dix personnes permet dorénavant de produire une série de consignes susceptible de contourner la plupart des biais.

Enfin, la ligne d'élargissement des capacités mentionnée dans notre référentiel général confirme le double statut des matériaux issus des groupes de parole. Non seulement la parole est un objet d'étude en soi (si autocontrôle par la personne elle-même), mais, une fois inscrite dans une dynamique de groupe, elle devient un vecteur de transformation personnelle, presque à chaque fois, et collective dans d'autres cas (plus offensifs, par exemple). C'est pourquoi cette catégorie de matériaux ne convient pas aux techniques d'enquête habituelles : exploitation statistique des banques de données et sondages. Pour libérer la parole et la vérifier, il faut plusieurs séances et un rapport de confiance (éthique de non-jugement) entre les personnes et l'animateur-enquêteur.

Nous proposons ci-après un graphique de synthèse qui nous semble pouvoir être établi à ce stade de notre étude avec les matériaux que nous avons placés sur une « ligne d'élargissement des capacités » (graphique 4). Cette ligne procède par cumul de capacités, avec des niveaux d'élaboration de plus en plus complexes, allant de la conversion de droits-ressources à la prise en charge de ses capacités dans le fonctionnement collectif et social sous la double forme d'une responsabilité pour les autres et pour soi. Cet élargissement des capacités est à la fois individuel et collectif. Notre proposition de le positionner sur une ligne constitue une simplification qui nous semble pertinente pour ce qui concerne les capacités de base et qui rejoint sous une autre forme l'idée de trajectoire et de cours de vie, cette fois conçue non pas comme succession de situations, mais comme évolution de la configuration des capacités.

Graphique 4

Référentiel d'élargissement des capacités



Sur le versant individuel, nous avons pu voir que la position de la personne s'exprimait pour elle-même ; soit dans les termes de la survie, soit dans ceux de l'insertion, avec le risque pour elle de ne pas pouvoir se maintenir dans la logique d'insertion (précarité) du fait de pertes graves ou répétées de capacités.

Sur le versant collectif, nous avons stylisé les objets des groupes de parole en lien avec les étapes de la ligne d'élargissement des capacités, sous la forme de verbes ou d'expressions verbales simples. Ces objets, là encore, sont inclusifs les uns des autres quand on suit la ligne d'élargissement des capacités. Et, plus bas, nous avons décrit de façon formelle le rôle joué par l'animateur du groupe de parole à chaque grande étape du fonctionnement et de l'objet du groupe de parole. Il est loin d'être certain qu'un animateur puisse jouer ces différents rôles, si l'on constate notamment qu'entre un travail social de type « prendre soin » (*care*) et une animation de groupe actif il y a des différences majeures. Cela dit, il s'avère opportun non pas nécessairement de segmenter les missions d'animation, mais surtout de les arti-

culer. Un groupe de parole n'est pas composé exclusivement de personnes relevant d'un seul type d'agentivité et de position sur la ligne d'élargissement de capacités. Il ressort des observations de groupes de parole qu'il convient de mixer les groupes et de ne pas les spécialiser sur un seul type de public, sauf probablement dans le cas de groupes thérapeutiques. La diversité de composition d'un groupe de parole permet, jusqu'à un certain point, de mêler les types d'agentivité des personnes et dès lors de faciliter les confrontations, les entraides, toutes sortes d'événements collectifs et sociaux permettant aux personnes de construire des objectifs collectifs de transformation interne, pour commencer...

Apports et limites de l'étude face à l'action publique

Une telle expérimentation menée en parallèle sur dix groupes, de genèse et de configuration très diverses, permet de formuler des principes que l'on peut espérer généralisables à plus grande échelle. Dans ce cas, les acteurs publics peuvent alors envisager d'utiliser à plus grande échelle le support des groupes de parole comme la démarche des capacités pour une mesure bien plus expérientielle de la pauvreté. Mais, plus encore, ces groupes de parole sont autant de leviers pour lutter directement contre la pauvreté : ils peuvent permettre à leurs membres de mettre à profit la dynamique individuelle et collective amenée par la démarche, comme ils font remonter les dysfonctionnements de l'action publique qui peuvent être amendés, voire corrigés.

Cependant, la généralisation d'une telle approche nécessite une ingénierie relativement fine de la préparation et de l'animation. Un partenariat étroit doit être noué avec l'opérateur social qui est en immédiate proximité des membres du groupe. La qualité de l'animation des groupes est également un critère important de réussite, s'appuyant à la fois sur la relation de confiance créée avec les participants et sur le respect de l'approche par les capacités. Il est difficile d'imaginer comment, sur la base de services de l'État qui vont se recentrer dans les missions comme dans les territoires, on pourrait imaginer un tel investissement auprès des groupes.

Dans cette logique d'interactions, nous identifions deux pistes d'évolution possible de la lutte contre la pauvreté, en relation avec les formes de capacité et d'agentivité étudiées :

- **Mieux adapter les prises en charge** sur la durée avec la possibilité de fournir un statut unique aux personnes en parcours. La plupart des mesures de droit commun sont calibrées sur des cycles courts (étapes) : accueil d'urgence, hébergement et prises en charge diverses, initiatives saisonnières de l'associatif, passages en formation, passages en emploi, période de soins, etc. À l'instar des séquençements biographiques, ce genre d'allers-retours permanents d'un statut à l'autre occasionne inmanquablement des ruptures de droits et de prises en charge.
- **La qualité de l'accompagnement social.** Les sans-domicile fréquentent la plupart des services sanitaires et sociaux. À l'instar du concept de veille sociale proposée par la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS), il serait intéressant d'imaginer un accueil et un suivi centralisé

des ressortissants de l'urgence sociale. Cela permettrait d'optimiser la prise en charge des sans-domicile, si possible avec un «dossier unique» et une «référence unique».

Il est sans aucun doute nécessaire, au côté des professionnels, de renforcer la formation des bénévoles et d'accentuer leur présence auprès des personnes accompagnées.